

LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

PROGRAMME

DURÉE

1 jour

PUBLIC

Responsables de services marchés, responsables de services informatiques en charge de la mise en place des moyens de dématérialisation et acheteurs publics

PRÉ-REQUIS

Connaissance des règles de base de la réglementation des marchés publics

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires
- Identifier les étapes possibles vers la dématérialisation
- Faire le point des questions qui se posent et des réponses existantes
- Savoir utiliser la dématérialisation pour optimiser le processus achat

Le code des marchés publics et la dématérialisation des procédures

La dématérialisation des procédures adaptées

- avantages : gain pour le traitement et la transmission de documents, meilleure mise en concurrence, développement durable, délais plus courts...
- inconvénients : comment respecter les principes du code des marchés publics (égalité de traitement, transparence ...)

La dématérialisation des appels d'offres

- les publicités dématérialisées : comment assurer une publicité efficace ?
- la mise en ligne des dossiers de consultation hors appel d'offres restreint : comment favoriser le téléchargement des DCE ?
- comment inciter les entreprises à envoyer leur dossier de réponse par voie électronique ?
- la gestion de vos procédures dématérialisées (utilisation de la signature électronique, ouverture des plis, CAO...)

Les enchères électroniques

- définition
- méthode
- bilan coûts/avantages

Le système d'acquisition dynamique

- définition
- méthode
- bilan coûts/avantages

La carte d'achat, autre mode d'optimisation du processus achat par la dématérialisation

- Contexte historique et réglementaire
- Une carte d'achat pour quoi faire ?
- Principe d'expérimentation, de déploiement et gouvernance
- Présentation d'un accord-cadre de carte d'achat : contenu, passation

La journée sera l'occasion de faire le point des avancées, de nourrir la réflexion des participants sur ce qui peut être mis en place étape par étape, pour optimiser le processus achat grâce à la dématérialisation. Elle donnera lieu à des illustrations au travers des expériences déjà menées

LIEU & DATES

Paris (2 sessions)
26 mai 2015
ou 20 novembre 2015

PRIX

500 euros net de taxe
(déjeuner compris)